



LETTRE DES DÉPUTÉ.E.S COMMUNISTES

républicains et ultramarins progressistes du groupe GDR

Un sens du commun hors du commun

Depuis l'annonce de son départ, les hommages à André pleuvent dans la presse comme dans les couloirs de l'Assemblée pour saluer l'homme et l' élu « comme on n'en fait plus » qu'il a toujours été. Il est ce qu'on appelle, avec respect, un élu de terrain. Authentique. Fidèle à son territoire. Du haut de ses décennies d'engagement, il rappelle à tous ce que « représenter le peuple » devrait être.

Celui qui connaît chaque coin de sa circonscription, le nom des villages, des maires, des rivières. Celui qui salue, qui écoute, qui partage et qu'on reconnaît pour ce qu'il est, pas seulement pour ce qu'il représente.

Les portraits élogieux ont raison : il fait partie d'une espèce rare et sa voix résonnera encore longtemps dans notre hémicycle.

Une espèce rare dans le pays certes, mais pas au PCF ni au groupe GDR, dont c'est l'ADN

de rassembler des députés qui entretiennent un lien viscéral avec leur territoire, leurs mers et leurs océans. Aucun n'a été élu par hasard. Tous l'ont été par conviction, par enracinement, par engagement.

Alors non, il n'est pas une exception au Parti communiste, ni au groupe GDR mais il est, sans aucun doute, unique. Unique et irremplaçable aux yeux de ceux qui l'aiment, qui le côtoient, qui apprennent à ses côtés.

Mon ambition n'est d'ailleurs pas de le remplacer mais de lui succéder. Avec Émeline à mes côtés, nous nous efforcerons, avec humilité et constance, de continuer à porter la parole si singulière de notre groupe pour faire avancer les combats qui nous sont chers.

L'aura d'André, l'estime qu'il a su gagner auprès du personnel de l'Assemblée comme de ses adversaires politiques ruisselle sur l'ensemble du groupe qui, mal-

gré sa petite taille, est respecté de tous. Ce respect, il l'a aussi gagné par son travail acharné, son honnêteté et sa fidélité à ses idées. Avec des mots pesés, sans jamais mépriser ses adversaires, il a toujours été sans concession dans ses combats pour ses idées et pour défendre une société plus juste.

Nous savons qu'André continuera de compter : aux côtés des pays dits d'outre-mer dont il est devenu l'ami, des militants communistes, et de tous ceux qui auront besoin de son expérience.

De notre côté, nous saurons entretenir ce précieux héritage. Plus que jamais soucieux de porter la parole des communistes, dans une France fracturée et un contexte international terrible qui appelle d'urgence à l'apaisement.

Stéphane Peu,

Président du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine

André Chassaigne, la force de l'humilité

Après avoir été 23 ans député et 12 ans président de notre groupe, André Chassaigne a quitté ses fonctions le 31 mars dernier pour se consacrer à son village. Entretien avec un infatigable militant de la cause commune et un boulimique de travail qui compte bien continuer à être utile.

Pourquoi avoir décidé de quitter les bancs de l'Assemblée nationale où tu sièges sans interruption depuis 2002 ?

Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'après eux, rien n'est possible. Au contraire ! Pour moi, ce qui compte c'est la transmission. Et en ce qui me concerne, il s'agissait d'une double transmission. D'une part, sur ma circonscription où j'ai passé le flambeau à Julien Brugerolles qui est mon collaborateur depuis plus de 15 ans et mon suppléant depuis 2022. À sa demande, je continuerai de travailler à ses côtés. C'est en quelque sorte un renversement des rôles. D'autre part, au niveau du groupe dont j'ai assumé la présidence depuis 2012. C'était très important pour moi que les choses se fassent dans la continuité de ce que nous avons mis en place depuis 2024, à savoir une coprésidence avec Emeline K/Bidi. Je suis très heureux que Stéphane Peu me remplace dans ce binôme. Il saura, j'en suis sûr, veiller à l'unité du groupe, dans le respect de chacune et chacun. C'est donc avec sérénité que je quitte les responsabilités que j'avais, sans abandonner le terrain.

En effet, une porte se ferme, mais une autre s'ouvre puisque le 14 mars dernier, tu as été élu maire adjoint de Saint-Amand-Roche-Savine. Pourquoi ce retour aux sources ?

J'avais le souci de revenir à une responsabilité que j'avais à l'âge de 27 ans, en 1977, où j'avais été élu

maire adjoint de mon petit village, avant d'assumer les fonctions de maire pendant 27 ans. Je n'ai jamais quitté ce village de Saint-Amand-Roche-Savine, où j'ai toujours habité, et j'avais la volonté de reprendre des engagements qui étaient les miens dans deux domaines qui me tiennent à cœur. Le premier, c'est continuer un programme de travaux que j'avais engagé pour rénover la très belle église de Saint-Amand-Roche-Savine. Mon deuxième projet est de redonner vie au collège, dont j'ai été principal pendant 21 ans, qui est fermé depuis deux ans. J'aimerais que ce bâtiment retrouve une activité en accueillant des classes vertes.

Durant tes cinq mandats, tu as mené de nombreuses batailles. Si tu devais en retenir trois ou quatre, lesquelles seraient-elles ?

Dans un mandat aussi long, il y a les petites avancées, ce que j'appelle les « petits matins », et les grandes avancées que j'appelle les « grands soirs ». Un de mes premiers sujets de satisfaction, c'était en 2006. Il s'agissait de permettre aux hameaux isolés de maintenir leur réseau indépendant d'adduction d'eau. Cette victoire a été très importante pour moi, car elle répondait à des attentes concrètes, émanant du terrain. Ensuite en 2024, dans le cadre de la loi d'orientation agricole, j'ai obtenu une autre « petite avancée » qui est le résultat d'un très long combat



que j'ai conduit pour qu'on tienne compte dans les plans de boisement, des zones à reconquérir c'est-à-dire des terrains boisés que l'on peut regagner dans le cadre d'une ouverture du paysage ou de la reconquête agricole. Enfin, deux semaines avant la fin de mon mandat parlementaire, j'ai fait adopter une mesure visant à encadrer les marges de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution pour laquelle je me battais depuis 20 ans dans chaque proposition de loi sur l'agriculture. Ça, c'est ce que j'appelle les petits matins.

Et les grands soirs alors ?

Le premier grand moment que j'ai vécu, c'est la bataille des OGM, en 2008. Coup sur coup, j'ai réussi à faire adopter un amendement, le fameux amendement 252 auquel

je n'ai pas imaginé, à l'époque, qu'une motion de rejet soit votée dans un hémicycle à majorité de droite.

Le deuxième grand soir, ce sont bien sûr les deux lois sur la revalorisation des pensions de retraite agricoles, adoptées en 2020 et 2021. Quand on a toujours été un député de l'opposition comme moi, on a parfois l'impression d'être comme ces critiques littéraires qui n'ont jamais écrit un roman, mais qui cognent sur tout. Alors quand on arrive à marquer son passage par une loi, même deux, qui en plus portent son nom, la loi Chassaigne 1 pour les chefs d'exploitation et la loi Chassaigne 2 pour les conjoints, il y a une forme de satisfaction. Servir à quelque chose, voilà ce qui m'a toujours animé !

Des regrets, des déceptions ?

Il y en a beaucoup. Mais pour moi, ce qu'il y a de plus dur c'est qu'en 2022, et encore davantage en 2024, j'ai vu grossir les rangs du Rassemblement national à l'Assemblée nationale. Cela me renvoie à une forme d'échec, une remise en question. C'est difficile d'intégrer que tous les combats qu'on a menés n'ont pas pu empêcher une telle poussée des idées d'extrême droite, xénophobes et de rejet de l'autre. Pour moi, c'est la faiblesse du commun qui exacerbe ce rejet de l'autre, pas seulement de l'immigré d'ailleurs. Et puis, il y a la réforme des retraites. Il y avait un tel mouvement dans le pays. Toutes les planètes étaient alignées : un rejet massif de la population, une intersyndicale exceptionnellement unie, une majorité à l'Assemblée nationale. Et malgré cela, nous avons eu droit à ce que j'appelle un « triple coup de force » : coup de force contre le peuple, coup de force contre les or-

ganisations syndicales, coup de force contre l'Assemblée.

Tu dis souvent que notre groupe est unique. Qu'entends-tu par-là ?

J'ai l'habitude de dire que notre groupe est unique, car c'est un groupe où le soleil ne se couche jamais ! Plus sérieusement, au début, il devait avoir deux composantes : les députés communistes et les députés de différents partis progressistes d'Outre-mer. Et au final, on a appris à travailler ensemble, à faire du commun sur la plupart des sujets. Ce travail a permis une prise de conscience de ce que représentait l'Outre-mer et une présence beaucoup plus importante dans le débat public des questions liées à ces territoires. Et puisqu'on parle du groupe, je tiens à saluer le travail de l'équipe des collaborateurs, sous la houlette de Djénane Toma. C'est une équipe soudée, expérimentée, disponible, qui fait un travail colossal et sur laquelle j'ai pu m'appuyer en toute confiance pour conduire ma responsabilité de président de groupe. On ne peut pas fonctionner dans un petit groupe comme le nôtre si on n'a pas cette harmonie, cette réflexion partagée et ce plaisir à travailler ensemble.

Un groupe qui se distingue aussi par sa conception du travail parlementaire ?

Oui, c'est même ce qui fait la marque de fabrique de notre groupe. Nous avons toujours considéré que le risque serait de se limiter à la fonction tribunitienne consistant à intervenir uniquement pour porter un message politique fort de renversement de la société. Cette fonction de donner à voir ce

que pourrait être une société plus juste, plus humaine est centrale. Elle est dans notre ADN. Mais nous ne sommes pas dans le « tout ou rien ». Pour nous, il est également important que dans chaque texte, on puisse arracher toutes les améliorations possibles ou faire reculer tout ce qu'il y a de régressif. Cela ne veut pas dire qu'il faut tomber dans le « crétinisme parlementaire » comme disait Marx. Il faut juste trouver un équilibre entre les deux. Nous sommes également très attachés au respect de l'institution. Nous devons toujours être attentifs au regard que les citoyens peuvent porter sur l'Assemblée nationale.

« C'est avec sérénité que je quitte les responsabilités que j'avais, sans abandonner le terrain. »

À tes débuts, as-tu eu des modèles ?

J'ai eu comme maîtres deux députés Daniel Paul et Michel Vaxès. Ce sont eux qui m'ont fait prendre conscience de ce qu'était le travail parlementaire. Ils ont été pour moi des guides. Ensuite, je me suis mis dans les pas de mes prédécesseurs présidents de groupe, Alain Bocuquet et André Lajoinie. J'ai pris le flambeau qu'on m'a tendu et j'ai juste essayé de bien le porter. Je n'ai pas fait de miracles. L'idée était que le groupe existe au niveau de la communauté de l'Assemblée, et soit apprécié. À ce titre, j'ai une pensée pour tous ceux qui font qu'on puisse exercer notre mandat dans les meilleures conditions possibles. Cela va de la femme de ménage qui s'affaire tôt le matin au haut fonctionnaire qui est sur la tribune jusque tard le soir.

Après toutes ces années, comment tu te définirais en tant que communiste ?

Tout d'abord, ma façon de travailler au sein du groupe ou en circonscription, c'est faire du commun. C'est une règle. Ensuite, ne jamais oublier qu'on est les représentants du peuple. Être communiste c'est aussi porter la parole des plus faibles, en ne perdant pas de vue l'objectif d'une transformation de la société. On peut répondre à des besoins, on peut apporter des avancées, mais c'est la transformation de la société qui permettra de bâtir un monde meilleur.

Cela signifie que tes convictions sont demeurées intactes ?

Bien sûr ! Mes convictions n'ont pas changé. Plus que jamais, il ne faut rien lâcher. Il y a une chose dont je suis sûr c'est que la lutte des classes existe toujours. C'est tromper le monde que de laisser penser qu'il n'y a pas les intérêts des uns contre ceux des autres. Jean Jaurès disait que « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ». Tant qu'on ne s'attaquera pas au capitalisme, on n'arrivera pas à résoudre les problèmes que nous rencontrons. C'est vrai dans tous les domaines.

Si tu avais un conseil à donner à un ou une futur(e) député(e), que lui dirais-tu ?

Tout d'abord, être exemplaire, c'est-à-dire tenir les engagements qu'il/elle a pu prendre. Ensuite, faire preuve d'humilité, rester ce qu'il/elle est. C'est fondamental. Parfois, je me demande si j'ai changé depuis 2002 dans ma relation avec les gens. Je ne pense pas. Enfin, travailler. On a une responsabilité qui nous a été confiée, il ne faut pas faire semblant. Alors, si j'avais vraiment un conseil à donner ce serait celui-là : faire preuve d'humilité et se nourrir de ce qui monte de son territoire. C'est ça la règle, ne jamais couper ce cordon-là ! ♦

UNE DERNIÈRE QUESTION SANS CONCESSION



Le 25 mars, l'Assemblée nationale a rendu un hommage appuyé à André Chassaigne pour sa dernière question au gouvernement qu'il a voulue sans concession : « Depuis plusieurs mandatures, les gouvernements successifs ont multiplié les coups de force. Le triple coup de force que j'ai dénoncé au moment de la loi "travail" de 2016 ou sur les réformes des retraites est devenu permanent : coup de force contre l'opinion majoritaire des Français, coup de force contre les représentations syndicales, coup de force contre le Parlement. Vous-même, Monsieur le Premier Ministre, n'avez-vous pas délibérément trompé les Français, les représentations syndicales et notre Parlement en organisant un conclave de façade sur la réforme des retraites ? Toujours dans cette logique, vous venez d'adresser un courrier aux présidents de groupe. Sous couvert de concertation, il laisse poindre une forme de mépris du parlement en réduisant de fait son rôle dans la suite de notre mandature. La violation de la séparation des pouvoirs, que nous connaissons depuis des années, conjuguée à la brutalité de vos annonces, met en péril notre démocratie. Par votre méthode et votre programme, vous vous alignez aussi dangereusement sur l'agenda de l'extrême droite, alors que dans le contexte international délétère nous avons plus que jamais besoin d'une nation unie, unie au service de la cohésion et de la paix. Nous sommes à un point de bascule. Monsieur le Premier ministre, je vous appelle solennellement à un sursaut, j'oserai même dire à un coup de force, un coup de force démocratique. »

CONCLAVE SUR LES RETRAITES

Avec un certain sens de la formule, le Premier ministre a décidé d'instituer un conclave sur les retraites, une méthode, selon ses mots, « originale » et « de rupture ». Cela devait se traduire par des discussions à huis clos, autonomes et libres de toute contrainte extérieure pour les partenaires sociaux. Or dès que les discussions ont commencé le gouvernement a acculé le conclave en déclarant haut et fort que le pays était en économie de guerre ; et bien que le président ait affirmé qu'aucun impôt supplémentaire ne financerait cette économie, François Bayrou s'est empressé de plaider pour le pire d'entre eux : l'impôt sur la vie des travailleurs et des retraités. Devant la résistance des organisations syndicales et leur insistance à débattre d'un âge de départ à la retraite à 62 ans, le Premier ministre a porté un coup fatal au conclave, en affirmant que c'était quasiment chose impossible. « N'est-il pas temps de redonner la parole au peuple, comme notre groupe l'a toujours défendu à la demande d'une majorité de nos concitoyens ? » a suggéré Emeline K/Bidi, lors des questions au gouvernement du 19 mars. « L'organisation d'un référendum sur l'âge de départ à la retraite : voilà une décision originale et de rupture » a-t-elle poursuivi en rappelant au passage que c'était ni plus ni moins ce que proposait le Premier ministre le 27 février dernier, à l'ouverture du conclave.

RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE

Jamais, depuis l'indépendance de l'Algérie, la crise n'a été aussi grave entre Paris et Alger. Malgré le dialogue exigeant et respectueux prôné par le président Macron, le gouvernement s'exprime surtout par la voix de ceux qui préfèrent se déles-ter de ce qui leur reste de gaullisme pour mieux courir après l'extrême droite. Cette surenchère fracture la société française ; elle stigmatise et blesse plusieurs millions de nos

concitoyens, liés d'une manière ou d'une autre à l'Algérie. « Il est temps de prendre conscience que la politique d'affrontement est sans issue. La diplomatie doit prévaloir » a lancé Stéphane Peu le 11 mars, lors de la séance des questions d'actualité.

AVENIR DE LA KANAKY-NOUVELLE-CALÉDONIE

Le 18 mars, Emmanuel Tjibaou a questionné le gouvernement sur les avancées des discussions concernant l'avenir de la Kanaky Nouvelle-Calédonie. Il en a profité pour saluer la méthode et l'engagement du ministre des Outre-mer pour renouer le dialogue avec les acteurs de la politique calédonienne, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Le gouvernement a assuré que les décisions prises respecteraient les engagements des accords de décolonisation successifs, de Maignon Oudinot en 1988 à celui de Nouméa en 1998, afin d'accompagner nos compatriotes vers un nouveau statut de pleine émancipation. « J'aurais donc deux questions à vous soumettre. Comment comptez-vous sécuriser l'avancée des discussions institutionnelles ? Dans ce nouvel accord, quelles modalités permettront de garantir l'exercice du droit d'autodétermination des peuples colonisés au pays ? ». Ce à quoi, il lui a été répondu que rétablir les conditions d'un dialogue apaisé en garantissant un cadre stable était le souhait de Manuel Valls, et que l'exercice du droit à l'autodétermination était un droit inaliénable, protégé par la Constitution et inscrit dans les textes internationaux.

TIKTOK

En l'espace de seulement quelques années, TikTok est devenue l'un des plus grands réseaux sociaux au monde. Et bien qu'elle leur soit interdite, cette application est utilisée par 63 % des jeunes Français de moins de 12 ans. Or, de nombreuses études ont d'ores et déjà documenté les dérives liées à cette application.

Aussi, le 13 mars dernier, les députés du groupe GDR ont salué la proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs. « Il est urgent d'agir face à TikTok mais sans doute aussi, plus largement, face à toute plateforme ayant recours à des algorithmes invasifs et addictifs, qui influencent et nuisent à la démocratie » a toutefois précisé Frédéric Maillot lors de la discussion générale.

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFFIC

L'examen de la proposition de loi du Sénat visant à renforcer la lutte contre le narcotrafic s'est achevé dans une atmosphère houleuse. À l'ouverture des débats, Elsa Faucillon a rappelé que la criminalité organisée, dans son organisation comme dans ses cibles, est un système profondément capitaliste. Car si la hausse record de la consommation de drogue touche tous les milieux sociaux, le trafic se nourrit des plus précaires. C'est la raison pour laquelle notre groupe partage l'objectif du rapport de la commission d'enquête dont est issu le texte : frapper le haut du spectre pour toucher ceux qui exploitent la misère. Or, la traduction législative de ce rapport s'est éloignée de cet objectif. Nous avons ainsi vu dans certains articles, comprenant des dispositions attentatoires aux libertés, une énième occasion de déroger au droit commun. « Contrairement au ministre de l'Intérieur, nous pensons que l'État de droit est la réponse, et non pas un obstacle » a lancé la députée. Si la lutte contre le narcotrafic ne doit pas se limiter à la répression, nous recon naissons la nécessité de mesures fortes sont. Par ailleurs, une question centrale demeure, celle des moyens. Sans engagement financier important de la part de l'État, les mesures positives de ce texte ne seront que des coquilles vides.

Rester soi-même, envers et contre tout

Réuni à l'initiative d'Emeline aux côtés d'André, le groupe a partagé un moment convivial dans un appartement de la Questure. Entre joie et émotion, plusieurs hommages ont été rendus à celui que nous avons été si fiers d'avoir pour président de groupe pendant 12 ans. Emeline s'est exprimée au nom du groupe.

« Nous sommes réunis ce soir sur plusieurs générations plusieurs législatures pour honorer, celui qui au fil du temps, nous avons tous fini par appeler Dédé. Et je viens au nom du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine (GDR) lui dire : un grand merci.

C'est un jour à la fois triste et joyeux, et cette ambivalence des émotions se révèle être l'accord parfait, l'alchimie idéale pour tous ceux qui comme toi Dédé, ont tout fait pour ne pas se dédire, se renier, et finir par anéantir tous leurs fondements ainsi que tout ce qu'ils sont.

Car, il y a bien des manières de partir : les pieds devant, la queue basse, par la petite porte, la tête haute ou, avec les honneurs et le respect de ses adversaires et de ses amis. Et c'est celle-là que tu as choisie.

Il y a bien des manières de partir, et personne devant cette échéance, ne devrait avoir à rougir devant cette citation de Frantz Fanon qui nous exhorte en nous rappelant que : « Chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, l'accomplir ou la trahir. » Mission bien accomplie cher Dédé !

Tu n'es pas de ceux qui veulent mourir sur scène, alors tu peux passer le témoin à la génération future, à Julien : la tête haute, avec

les honneurs, sous les applaudissements de tous, et sans esquiver cette belle leçon de vie de Fanon.

Nous n'allons pas reprendre ta fiche Wikipédia longue comme un bras. Pour ne rien te cacher, j'avais fait appel au service des archives de l'Assemblée pour savoir combien d'amendements, combien de propositions de loi, combien d'interventions tu avais pu faire. Comme les chiffres m'ont donné le tournis et nous auraient tous fait rougir, je ne les donnerai pas ce soir !

Ce que nous savons en revanche, c'est que pendant 23 années, le syndrome du premier de la classe t'a un peu collé à la peau.

Nous t'avons vu chercher constamment, inlassablement le mot juste, l'équité, la rigueur avec ce charisme naturel qui a désarçonné bien des adversaires, désamorcé bien des conflits, et avec lequel il n'est nul besoin de s'imposer pour se réaliser, tu nous l'as prouvé.

Pour la petite histoire dans la grande, je retiens comme un clin d'œil, un coup de pouce du destin, ton rapprochement avec les Outre-mer qui a commencé dès 2002 avec ton bureau à côté de celui d'Alfred Marie-Jeanne et à une respiration de celui d'Huguette Bello ; ceux-là même avec qui les communistes et les verts de l'époque ont créé le premier groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine. GDR était né.



Personne ne se doutait alors que dès ton arrivée à l'Assemblée nationale, étaient déjà posés les prémices d'une relation privilégiée avec les Outre-mer et d'une complicité qui n'ont cessé de grandir au fil des législatures.

Comme une évidence, en 2007, au moment de créer notre groupe, c'est à toi que tes camarades ont demandé d'aller trouver tes voisins, en raison des relations de proximité et les liens d'amitié tissés pendant des années !

Cette petite histoire a fait prospérer notre groupe GDR et tu es devenu comme une évidence notre président de 2012 à ce jour.

Tu ne nous avais pas caché que tu allais bientôt passer le témoin. Nous n'avions pas voulu le croire. Qu'aurait été le groupe GDR sans André Chassaigne ? Un couteau sans lame qui a perdu son manche ! Alors, nous avons balayé tes propos jusqu'à les reléguer dans les coins les plus inaccessibles de notre mémoire. Depuis quelques mois, les bruits de ton départ ont commencé à circuler d'une manière entêtante pour devenir une réalité que nous avons voulu combattre. Et nous avons pensé que nous pourrions gagner.

Mais, nous avons vite compris que nous avons devant nous des adversaires redoutables, tes compagnons de toujours : l'honnêteté, la fidélité, le respect de la parole donnée. Les « ne me quitte pas », les « encore un soir, encore une heure », n'ont pas résisté devant ta ferme volonté de rester jusqu'au bout qui tu es. Tu n'as cessé de le rappeler : « j'ai donné ma parole et si je ne pars pas je ne serais plus moi-même ».

Nous étions alors devant une défaite annoncée, et nous sommes ravis d'avoir capituler devant toutes tes valeurs. Et ce n'est pas Goldman qui nous l'a dit ! Il est certain que si tu te trahissais en restant parmi nous, nous t'aurions tout à fait perdu.

A Julien, à Stéphane, à nous maintenant, de continuer tes combats, avec cette assurance que tu ne se-

ras jamais tout à fait parti, si nous gardons tes valeurs et tout ce que tu nous as appris.

Pour ma part je garderai tes analyses qui se terminaient souvent avec une expression bien de chez toi comme : « on n'achète pas un âne dans un sac » ! Ou encore, « il a la queue du renard dans la bouche et il dit qu'il ne l'a pas croquée » ! Et tous ceux qui vont nous entendre ponctuer nos propos avec un : « Comme disait Dédé » finiront par recevoir eux aussi une partie de toi.

Alors, nous avons renoncé à t'offrir « des perles de pluies venues de Pays où il ne pleut pas », nous avons la certitude que tu as fait le bon choix en faisant confiance à la nouvelle génération, en « n'injuriant pas l'avenir », comme tu nous l'as si souvent dit.

Mais, ce n'est pas non plus l'heure de la chanson de l'auvergnat, celle-là je ne te la chanterai jamais, je ne l'aime pas !

Tu retournes à tes premiers amours, à tes premiers combats.

Et nous gardons le député honoraire André Chassaigne car cette maison est ta maison. » ♦



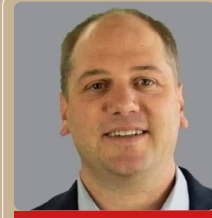
AVRIL 2025 RÉINTRODUCTION DES NÉONICOTINOÏDES

Fin avril, ou courant mai, les députés seront appelés à se prononcer sur une proposition de loi sénatoriale visant à réintroduire des néonicotinoïdes autorisés dans d'autres pays européens. Elle prévoit notamment la réintroduction, à titre dérogatoire et exceptionnel, d'un insecticide, l'acétamipride, interdit en France depuis 2018, mais utilisé dans l'Union européenne sur la betterave ou la noisette. Cette proposition de loi est très attendue par certains syndicats agricoles parmi lesquels les Jeunes agriculteurs et la FNSEA. De son côté, la Confédération paysanne y est opposée. Tout comme les associations environnementales et les parlementaires de gauche. Ce texte a été voté par le Sénat le 27 janvier.

MAI 2025 FIN DE VIE

La dissolution de l'Assemblée nationale, en juin 2024, avait mis un coup d'arrêt aux discussions en cours autour du projet de loi gouvernemental sur la fin de vie. Les votes déjà intervenus en séance avaient alors été annulés et le texte n'avait pas pu être adopté en première lecture. Aujourd'hui, la fin de vie revient au Palais-Bourbon, mais sous la forme de deux propositions de loi sur les soins palliatifs et l'aide active à mourir. Elles seront examinées dans l'hémicycle la dernière semaine du mois de mai. En début d'année, le Premier ministre, ouvertement réservé sur le sujet, avait annoncé qu'il souhaitait séparer la question des soins palliatifs de la législation de l'euthanasie ou du suicide assisté. Les partisans d'une évolution de la loi avaient aussitôt dénoncé une manœuvre pour enterrer le sujet sensible du suicide assisté. Ce choix avait également été vivement critiqué par la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, et par la ministre de la Santé, Catherine Vautrin.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

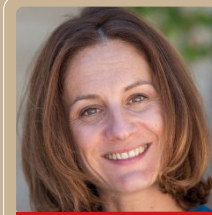


Julien BRUGEROLLES
député du Puy-de-Dôme



Stéphane PEU
Coprésident
député de Seine-Saint-Denis

COMMISSION DES LOIS



Elsa FAUCILLON
députée des Hauts-de-Seine



Emeline K/BIDI
Coprésidente
députée de la Réunion

AFFAIRES CULTURELLES



Frédéric MAILLOT
député de la Réunion



Soumya BOUROUAHA
députée de Seine-Saint-Denis

AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Jean-Paul LECOQ
député de Seine-Maritime



Davy RIMANE
député de Guyane

COMMISSION DE LA DÉFENSE



Mereana REID-ARBELOT
députée de Polynésie



Edouard BÉNARD
député de Seine-Maritime



COMMISSION DES FINANCES



Emmanuel MAUREL
député GRS du Val-d'Oise

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Jean-Victor CASTOR
député de Guyane

AFFAIRES SOCIALES



Yannick MONNET
député de l'Allier



Nicolas SANSU
député du Cher



Emmanuel TJBAOU
député de Nouvelle-Calédonie



Marcellin NADEAU
député de la Martinique



Karine LEBON
députée de la Réunion